L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 3 FEVRIER 1864. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 3 FEVRIER.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G Léaumont—A son magasin d'encan, marchandises sèches, habillements, chapeaux et casquettes.

Par le même, au No 60 de la rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman & Marks—A leur magasin d'encan, marchandises sèches et vêtements.

Par B. Turpin—A son magasin d'encan, eaux de vie, absynthe, liqueurs, groceries, &c.

Par F Fernandez—Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine, les meubles de la maison No 116.

Par R.T. Montgomery—A son magasin d'encan, groceries, provisions et liqueurs.

Bateaux partant aujourd'hui mercredi.

Pour Baton Rouge—Le METEOR, capitaine L. C. Salisbury; commis J. B. Hano—à 5 heures de l'après midi.

Pour le Bayou Lafourche—Le FAWN, capitaine W. R. Greathouse; 1er commis L. Baylé; second commis J. Wilson—à midi.

Pour Port Hudson et Baton Rouge, le J. H. RUSSELL, capt. S. Hano et E. Borke commis—à 5 heures.

Nouvelles du Nord.

ARRIVÉE DU STEAMER MORNING STAR.

Affaires à Chattanooga.—Les coureurs de blocus.—Affaires politiques et financières.—Nouvelles du Mexique et de la Havane.—Jeanes abandonné par Ortega et Doblado.—Marché de New York.

Par l'arrivée du steamer *Morning Star*, nous avons reçu des journaux de New York jusqu'au 24 et de la Havane jusqu'au 29. Nous avions déjà des nouvelles par la voie du fleuve jusqu'au 22; nous en donnons ci-dessous le complément ainsi que les dépêches contenues dans les journaux du 24 au matin.

La tempête à Terre-Neuve.

Cape (Terre-Neuve), 21 janvier à midi.

Les fils télégraphiques sont en désarroi à l'est, et le temps est toujours mauvais. La grande quantité de neige empêche pour le moment les réparations; mais la ligne sera remise en bon ordre le plus promptement possible.

Mort accidentelle.

Cincinnati, 21 janvier.

L'honorable S. P. Barter, membre du sénat du Kentucky, vient d'être la victime d'un terrible accident. Ce matin, ses vêtements ayant pris feu, il s'est trouvé trop faible par suite d'une longue maladie, pour éteindre les flammes, et il est mort avant qu'on pût lui porter secours.

Affaires politiques et financières.

« Plusieurs navires cherchant à forcer le blocus ont été récemment détruits ou capturés dans les eaux du Sud. Le *Grey Jacket* s'est fait prendre en sortant de Mobile avec une cargaison de coton et de térébenthine; le *Ranger* s'est échoué sur la côte texienne et a été incendié par son équipage; il venait des Bermudes avec un chargement assorti. Un autre steamer, le *Little Lila*, a été surpris et livré aux flammes dans la rivière Suwanee, Floride. On compte enfin trois bâtiments à voiles capturés dans les mêmes parages.

Ces désastres ajoutés à ceux dont les abords de Wilmington ont été récemment le théâtre, ont découragé beaucoup les spéculateurs. Des nouvelles de Nassau, en date du 16 janvier, reçues hier par le *Corsica*, annoncent que six steamers sont encore partis de ce port pour tenter la chance du blocus. Cinq autres, il est vrai, y étaient entrés venant de Wilmington, ce qui prouve que le commerce de contrebande a encore ses beaux jours et ses petits profits. Les journaux de la colonie anglaise se montrent du reste très irrités de ce que les croiseurs fédéraux poursuivent parfois les navires suspects jusque dans les eaux britanniques.

Le remplacement de M. Hiram Barning à la douane de New York, donné il y a quelques jours comme positif, est maintenant démenti. M. Lincoln, dit-on, ne veut pas en entendre parler.

Pour justifier cette confiance, le collecteur vient de prendre de nouvelles précautions contre le commerce au profit de l'ennemi. Désormais, les négociants expédiant des marchandises pour la Havane, Nassau, Matamoros, ou autre port suspect de connivence avec les Confédérés, devront prouver leur loyauté envers le gouvernement fédéral et fournir une caution équivalente au double de la valeur de leurs envois. Deux sûretés valent mieux qu'une.

Une des personnes arrêtées comme coupables d'avoir trempé dans ce trafic,—M. L. J. Olmstead—vient au reste d'être relâché, l'accusation ne s'étant pas trouvée fondée.

L'emprunt fédéral de cinq cents millions, remboursable dans 5 ou 20 ans et portant intérêt en espèces, a été clos hier, le montant total se trouvant souscrit. Ouvert au mois de mars 1863, il a mis environ dix mois à être couvert, ce qui porte la moyenne mensuelle des souscriptions à 50 millions. Cette ressource, qui a permis à M. Chase d'arrêter l'émission du papier monnaie, devra maintenant être suppléée par quelque autre moyen. Le seul efficace serait l'ouverture d'un nouvel emprunt dans les mêmes conditions et l'on dit en effet que le secrétaire du Trésor va mettre 300 autres millions sur le marché. Cependant, il en est qui assurent que le gouvernement est décidé à ne plus émettre d'obligations portant intérêt en numéraire. Une pareille résolution serait le sûr moyen de nous jeter dans les complications financières auxquelles une chance providentielle nous a fait échapper une première fois.

Dernières nouvelles.

Nous trouvons les dépêches suivantes dans les journaux de New York du 24:

De Chattanooga.

Chattanooga, 23 janv. 1864.—Le service des trains se fait régulièrement entre Nashville et Chattanooga.

Le colonel McCollum est arrivé avec 1,000 ouvriers et travailleurs, la réparation du chemin de fer de Knoxville commencera immédiatement.

Les approvisionnements arrivent en abondance et les quartier-maîtres ont commencé à donner aujourd'hui de pleines rations aux soldats.

Beaucoup de vétérans volontaires ont quitté l'armée, mais la balance de la force effective est maintenue par les recrues du Nord et les déserteurs du Sud.

700 recrues sont venues ce matin.

Lundi dernier, 150 rebelles ont déserté et aujourd'hui 14 les ont suivis.

On croit que l'armée rebelle qui occupe Dalton est forte de 30,000 hommes. Les troupes du Tennessee et du Kentucky sont campées dans le centre et surveillées par une garde.

Il est positivement connu que les soldats rebelles tirent tous leurs meilleurs mulets pour avoir de la viande.

Le général Grant est venu aux avant-postes ce matin.

Les guérillas n'ont fait aucune démonstration dans ces derniers temps devant nos lignes.

De l'armée de Meade.

22 janv.—Il n'y avait rien de nouveau de Mitchell Station ce matin et tout est tranquille le long des lignes.

Le général Kilpatrick est venu aujourd'hui. Nonobstant tout ce qui se dit, il est probable qu'il sera nommé bientôt à un commandement important dans un autre département que celui du Potomac.

Cincinnati, 23 janv.—Il est officiellement annoncé que le général Rosecrans a été désigné pour le commandement du département du Missouri.

Le général Schofield a reçu l'ordre de se rapporter au général Grant qui lui assignera probablement un commandement dans l'est-Tennessee.

New York, 23 janv.—Le major général Burnside a établi le quartier général du 9me corps d'armée sur le côté nord de la 22e rue, entre Broadway et la 5e avenue.

M. LINCOLN ET LA PRESIDENCE

Baltimore, 23 janvier.—Hier, à la Chambre des délégués du Maryland, M. Jones a présenté une série de résolutions qui approuvent l'administration d'Abraham Lincoln et le renomment candidat à la présidence.

Les résolutions ont été adoptées et une résolution déloyale a été écartée.

M. Murphy, de Baltimore, a soumis une résolution pour l'expulsion de tout membre professant un langage déloyal.

L'orateur a déclaré que la résolution était contraire à l'ordre.

San Francisco, 23 janvier.—Dans une série de résolutions patriotiques lues à la législature, on remarque la suivante:

Que le peuple regarde A. Lincoln comme l'instrument choisi par la Providence pour conduire le pays en sûreté à travers tous les périls et lui rendre une paix durable et à l'abri de toute discorde, et que nous sommes cordialement en faveur de sa réélection.

Cette résolution a trouvé que cinq voix en dissidence au Sénat et deux voix en dissidence à la Chambre des Représentants.

Le steamer Canada.

Halifax, 22 janv. 11 heures du soir.—Le steamship *Canada* parti de Liverpool le 9 et de Queenstown le 10 du courant n'est pas encore signalé, bien que le temps soit magnifique. Le *Canada* a treize jours de mer.

Le steamer Damascus.

Portland, 23 janv.—Le steamer *Damascus*, parti de Liverpool le 7 et de Londonderry le 8, n'est pas encore signalé. Ses dates sont de trois jours plus récentes que les dernières reçues. Ce steamer a 15 jours de mer.

Retard des steamers transatlantiques.

Il y a six steamers européens, dit le *Herald* du 24, qui sont dus aujourd'hui avec des malles et des passagers. Ces navires sont partis pour leurs destinations respectives dans l'ordre suivant:

Le *Louisiana* de	Queenstown	6 janv	p. N York
Etna	Queenstown	7 janv	p. N York
Damascus	Londonderry	8 janv	p Portland
City Limerick	Queenstown	10 janv	p. N York
Canada	Queenstown	10 janv	p. Halifax et Boston
Kedar	Queenstown	13 janv	p. N York

Les nouvelles par le *Canada* auront de cinq jours et celles par le *Kedar* de huit jours plus récentes que celles du *Columbia*, télégraphiées de Terre Neuve. Le *Columbia* est arrivé à Boston hier matin, après avoir été retardé dans son voyage par les glaces. Il est présumable que les mêmes obstructions ont arrêté la course des six autres steamers.

L'élection d'un sénateur au Kentucky.

Cincinnati, 22 janvier. — La Législature du Kentucky a fait deux tours de scrutin inutilement aujourd'hui pour élire un sénateur des Etats Unis.

Louisville, Ky., 22 janvier, P. M.—Il y a eu quatre ballotages aujourd'hui dans la Législature du Kentucky, avec le résultat suivant:

Guthrie a obtenu 51 voix; Bell 40; Burbam 23; Buckner 5. Il faut 65 voix pour une élection.

Marchés de New-York.

Nous avons donné hier notre dernière revue des marchés de New York, de cette date, d'après un journal de Memphis du 26. Nous n'avons rien à ajouter à ce bulletin, attendu que le *Morning Star* est parti de New York un jour où il n'y avait pas de bourse le 24 étant un dimanche.

Arrivée du steamer Planet.

Une dépêche télégraphique reçue hier par le quartier-maître, annonce que le steamer *Planet*, expédié du Caire pour la Nlle-Orléans, avec 200 caisses de couleur, des bestiaux et une quantité de produits de l'Ouest, a sombré à 55 milles au-dessus de la ville, dans la nuit de lundi. Le steamer *John Warner* a été expédié hier pour porter des rations aux troupes. Nous n'avons pas d'autres détails.

Nouvelles du Mexique
ET DE SAN DOMINGO.

Nos journaux de la Havane, apportés par le Morning Star, vont jusqu'au 29 janvier. Ils contiennent des nouvelles de la ville de Mexico jusqu'au 13, de la Vera Cruz jusqu'au 21 et de San Domingo jusqu'au 18.

Mexique.

La nouvelle de l'occupation d'Aguas Calientes par les impérialistes est confirmée. Le général Miramon était attendu à Guanaxuato le 13 janvier de Salamanca où il se préparait à reprendre un mouvement en avant.

Une lettre datée le 7 janvier de la Vera Cruz dit que dans la matinée du 3, plusieurs hommes qui étaient à travailler au chemin de fer furent attaqués et pris par une bande de guérillas à un endroit appelé El Sordo, près de Soledad. Un détachement de cavalerie envoyé à la poursuite des bandits fut d'abord repoussé et l'officier qui le commandait grièvement blessé, mais des renforts étant survenus, le combat fut renouvelé et dura trois heures; après quoi les guérillas furent mis en fuite, 30 d'entre eux mis hors de combat et les ouvriers délivrés.

La ville de Tlalpan a été occupée le 22 décembre par les forces du capitaine Deloye.

Les passagers, venus de l'intérieur, disent qu'on croyait généralement que Juarez se retirerait à Durango. Il a quitté Saltillo le 22 au soir, avec les ministres et ses officiers employés. Quant aux employés, ils ont été prévenus que le gouvernement ne pouvait plus s'occuper d'eux et qu'ils avaient la liberté d'aller demeurer où ils voudraient.

L'occupation de Zacatecas est confirmée. Le général en chef en avait envoyé la nouvelle d'Aguas Calientes au général Douay et ce dernier l'avait transmise de Lagos. Les forces juaristes s'étaient précédemment repliées sur San Luis de Potosi où le général Mejia les suit en déroute. Le général Marquez était entièrement rétabli de sa maladie.

Suivant des lettres de Morelia, à la date du 28 décembre, les forces impérialistes qui occupaient Zamora ont pris Francisco Velarde, qui se retirait avec une force de 300 hommes; et Ohazon, en apprenant ce désastre, se hâta de licencier sa cavalerie.

On avait enterré à Morelia jusqu'au 28, 326 tués dont les neuf dixièmes étaient, dit-on, des Juaristes. L'armée de Juarez, suivant la même lettre, a perdu 1946 hommes en tués et blessés et 9 canons.

Guadalaxara avait été occupé par l'avant-garde d'une division française après une très faible résistance à Puerto de Calderon. Les impérialistes tiennent maintenant les principales villes de l'intérieur et les bandes Juaristes, dit un extra du 14 janvier, se dispersent rapidement dans les montagnes. Les autres départements qui ne sont pas encore occupés par les impérialistes pèsent fort peu dans la balance politique et sociale du Mexique.

La gazette *Sociedad*, publiée dans la ville de Mexico, dit que suivant des lettres de Monterey du 27 décembre, Juarez et ses ministres étaient attendus dans cette dernière ville.

L'Estafette dit que pendant sa retraite Uraga a fait fusiller le général Pascual Miranda et un autre officier supérieur qu'il accusait d'être les instruments de sa défaite à Morelia. Le général Mejia, dans une lettre récente, annonce l'adhésion spontanée des généraux Parodi, Ampudia Arramberri, Higinio Nunez ou des ministres de Juarez et de divers employés et officiers du gouvernement de San Luis.

DERNIERES NOUVELLES DU MEXIQUE
Abandon de Juarez par les généraux Ortega et Doblado.

Une lettre particulière de Matamoros, en date du 26 janvier, qu'un ami a eu l'obligeance de nous communiquer, contient la nouvelle suivante:

Juarez est tout à fait perdu, ses deux derniers généraux, Ortega et Doblado, s'étant prononcés contre lui.

Cette nouvelle nous est confirmée par un voyageur arrivé de la Havane.

San Domingo.

Une division du général Gandara avait pris possession de San Juan et de Las Matas. On avait déjà reçu la nouvelle ici, mais on ajoute que les Espagnols n'avaient pas éprouvé de résistance et qu'ils marchaient sans aucun doute sur Cercado et Barahona qui sont les seuls points tenus par les insurgés dans la province d'Azua. De ce dernier lieu, le général Gandara dirige tous les mouvements.

Des 32 prisonniers que le général Dominicain Florentino avait fait fusiller, 28 étaient des natifs de l'île. Il est évident, dit le correspondant, que la sauvage haine de Florentino n'épargne aucun ennemi des Dominicains, soit Espagnol soit natif.

Aucunes réclamations n'avaient encore été présentées pour la goëlette anglaise "Julia", capturée dernièrement par le steamer "Ulloa", pendant qu'elle était à débarquer des munitions et des approvisionnements pour les insurgés. Il paraît que ceux qui étaient à bord de la goëlette ont reconnu leurs torts quand ils furent faits prisonniers et il ne peut y avoir aucun doute sur la légalité de la prise.

M. Davis Hatch, capitaliste américain, était arrivé dans la ville de San Domingo. Il est à la tête d'une compagnie qui a de vastes projets industriels et qui paraît être disposé à construire immédiatement un chemin de fer de Veyta à Barahona, nonobstant l'état de trouble où se trouve le pays.

Arrivée du Morning Star.

Nous avons reçu le rapport suivant de M. G. A. Fuller, l'obligeant comptable du Morning Star:

Le steamer de la malle des Etats Unis Morning Star, capitaine Courtenay, parti de New York le dimanche 24, est arrivé à la Havane le 29 à 4 heures P. M. et en est reparti le 30, il est arrivé à ce port hier soir à sept heures. Le Morning Star amène 150 passagers et apporte les malles et une forte cargaison.

Les steamers Geo Washington et Creole étaient arrivés à New York le 22 janvier, le Washington a fait la traversée de quai à quai en 6 jours et 4 heures.

Le Cahawba est arrivé le 23.

Le 31 janvier le Morning Star a abordé par 25° 58' de latitude et 87° 01' de longitude, la barque naufragée de Boston, John Winthrop; elle était démâtée, pleine d'eau et abandonnée. Le même jour à midi, il a passé le steamer Columbia allant d'ici à la Havane.

L'or était à 57 1/8 à 57 1/4, le coton à 84 à 84 1/2.

Voici la liste des passagers du Morning Star: M Frank E Howe, sa dame et une servante, E V Houghton, M A Sawyer, Mme Greenbarker et son enfant, Isaac Davis, W Dwhann, John Bogan, Henry McCall, Henry S Teverick, George Blodgett, A B Atterbury, W C Hamilton, N C Scoville, Mme A B Barrett, C Courteau, R Wheeler, Mlle Dexter, John S Graham, James Thompson, G L Dubois, général Cameron, W H Elliott, James T Tucker, J N Taylor, C Elliott et son aeul, P Mishle, E Stapleton, A Rosenthal, M Mitau, colonel R B Irwine, James McKay et un domestique, Mary A Griffen, H Block, William Kellogg, Henry Levy et sa dame, E B Sadler, Mlle C M Martin, Joe Michael, Mme San Roman, Henry E Fitz, A Hobart, J F Stagg, S O Wilson, L Sturdevant, H A Wheelock, Isaac A Tuttle, St M M Davidson, E M D Downing, F Longe, Geo Searing, Mlle E Seasing, A G Bristol, J Capdeville, A Thiseau, Mlle H S Wood, J H Bowles, J B Simmondes, Dr E Lille Martin, A N Rossiter, Geo Bishop et un domestique, Daniel Pendleton, Henry P McGrath, Henry D Conner, A Jervis, sa dame et son enfant, capitaine J W Marston, Louis Kaiser, John P Stagg, Peter Anderson, J J Schetrer, Mme Donovan, Mlle Hammond, Mme E H Stone, B P McMaster, Isidore Levy, Mlle Barber, G W Elliott, E Elliott, J Coebie, Philip Stacy, De Lapbore, John Thompson, J E Rich, Chas Roman, W G Céltis et sa dame, Chas Brett, M Page, F S Geira, Jos P Rubio, Dr Lefèvre.

Correspondance diplomatique
sur les affaires du Mexique.

Nous trouvons dans les journaux du Nord deux dépêches de M. Seward à M. Dayton sur les affaires du Mexique:

"Mexique, 26 septembre 1863.

"....Nous désirons éviter toute circonstance qui serait de nature à irriter la France ou à blesser l'amour propre de cette courageuse nation. Nous voulons ainsi dégager nos titres à sa bienveillance dans nos troubles politiques actuels, de toute arrière pensée et de toute passion. En suivant cette ligne de conduite, le Président espère que les doutes de l'Empereur sur la stabilité de l'Union feront place à des convictions qui modifieront sa politique, et le rameneront à resserrer les liens d'amitié, traditionnelle qui existaient entre ce pays et le sien, quand, l'ami de son peuple, il prit les rênes de l'empire. Ces désirs et ces projets n'impliquent toutefois aucune crainte d'hostilité de la part de la France, et ne nous empêchent pas de prendre les mesures dictées par la prudence pour notre défense.

"Un sujet sur lequel j'aurai, en second lieu, quelques remarques à faire, ce sont les rapports de la France avec le Mexique. Les Etats Unis ont à l'égard du Mexique des principes analogues à ceux qu'ils ont à l'égard des autres nations. Ils n'ont ni le droit, ni le désir d'intervenir par la force dans les affaires intérieures du Mexique, soit pour y établir ou y maintenir une république, soit pour y maintenir un gouvernement local, soit pour renverser un gouvernement impérial ou étranger, si les Mexicains jugent convenable de l'établir ou de l'accepter.

"Les Etats Unis n'ont ni droit ni penchant à intervenir par la force des armes en faveur de l'un ou l'autre parti, dans la lamentable guerre qui existe entre la France et le Mexique. Au contraire, ils pratiquent vis à vis du Mexique et dans toutes les phases de la guerre actuelle, la même non-intervention qu'ils prient les puissances étrangères d'observer envers les Etats Unis. Mais, malgré cette réserve, le gouvernement sait fort bien que l'opinion normale inhérente au Mexique, est en faveur d'un gouvernement républicain et indigène, de préférence à toute institution monarchique qui pourrait lui être imposée du dehors. [illegible] l'opinion [illegible] ce [illegible] impulsion nouvelle.

"Le Président croit, en outre, que cette opinion populaire des Etats Unis est juste en elle-même, et éminemment essentielle au progrès de la civilisation sur le continent américain—civilisation qui, dégagée de toute résistance occasionnée, peut et doit contribuer à avancer le progrès dans les autres continents. Le gouvernement croit que toute résistance étrangère, ou toute tentative pour contrôler cette civilisation, échouera devant le développement incessant et toujours croissant des forces matérielles, morales et politiques, qui sont particulièrement propres au continent américain. Les Etats Unis ne croient pas que, dans leur opinion, leur propre sécurité et la brillante destinée à laquelle ils aspirent dépendent intimement de la permanence des institutions républicaines dans toute l'Amérique. Ils ont soumis ces opinions à l'empereur des Français, dans plusieurs autres occasions, comme dignes de sa sérieuse considération, pour déterminer la manière dont il pourrait conduire et mener à bonne fin la guerre du Mexique.

"Il n'est pas nécessaire de nous renfermer dans une stricte réserve sur ce point, que, si la France jugeait à propos, après mûre considération, d'adopter au Mexique une politique contraire aux sentiments et aux opinions dont j'ai parlé, cette politique sèmerait le germe de jalousies qui pourraient, en se développant, amener finalement un conflit entre la France, les Etats Unis et les autres républiques américaines.

"Un exemple de l'imminence de ce danger s'est déjà présenté. La rumeur publique, qui en politique est toujours portée au mal, prête d'un jour à la France le projet de s'emparer du Rio Grande et d'enlever le Texas aux Etats-Unis; un autre jour elle nous conseille de veiller avec soin à notre sûreté sur le Mississipi; une autre fois encore elle nous prévient qu'une coalition est en train de se former, à l'instigation de la France, entre la régence établie à Mexico et la cabale insurgée de Richmond.

"Le Président n'appréhende aucun de tous ces événements. Il ne se laisse pas influencer par ces soupçons, si injustes envers la France et si injustifiables eux mêmes; mais il sait aussi que ces soupçons seront entretenus plus ou moins dans ce pays, et exagérés dans d'autres, également hostiles à la France et à l'Amérique, et il sait aussi que c'est par des soupçons de ce genre, que se trame fréquemment le fatal tissu des animosités nationales. Il croit que l'empereur de France doit être animé d'un désir aussi vif que le nôtre de conserver cette mutuelle amitié qui renferme tant de garanties de prospérité et de sûreté pour les deux nations. Avec des idées, le Président croirait manquer de sincérité envers la France et envers son propre pays, s'il n'avait conversé avec l'empereur dans un esprit d'amicale franchise, sur l'attitude que la France va prendre à l'égard du Mexique.

"23 octobre 1863.

"J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche du 9 courant qui me rend compte des vues exprimées par M. Drouyn de Lhuys au sujet de la situation au Mexique. Le Président, par différents motifs, s'est abstenu de prendre aucune part aux débats indiscrets qui ont eu lieu à ce sujet dans les capitales de l'Europe, comme dans celles de l'Amérique. La détermination de ne pas nous départir d'une stricte neutralité dans une guerre entre deux nations avec lesquelles les Etats Unis maintiennent des relations d'amitié et d'accord mutuel, a été l'un des principaux motifs dont j'ai parlé.

"Cependant les Etats Unis, sur l'invitation de la France ou du Mexique, ne peuvent s'empêcher de s'exprimer avec une parfaite franchise sur les nouveaux incidents qui se produisent dans le cours de la guerre. M. Drouyn de Lhuys parle maintenant d'une élection qui doit avoir lieu à Mexico, et qui aboutira au choix de Son Altesse Impériale, le prince Maximilien d'Autriche, comme empereur du Mexique. Nous apprenons d'autres sources que le prince a déclaré qu'il était disposé à accepter la couronne impériale du Mexique à trois conditions: la première c'est qu'il devrait être appelé au trône par le suffrage universel de la nation mexicaine; la seconde c'est que des garanties indispensables lui seraient données pour l'intégrité et l'indépendance de l'empire projeté, la troisième c'est que le chef de la famille, l'empereur d'Autriche, donnerait son consentement.

"A propos de ces faits, M. Drouyn de Lhuys donne à entendre, qu'une prompte reconnaissance, par les Etats Unis, de l'empire proposé, serait agréable à la France, et l'affranchirait, plutôt qu'on ne pourrait l'espérer autrement, de complications embarrassantes avec le Mexique.

"Heureusement, nous n'avons pas caché au gouvernement français que, dans l'opinion des Etats-Unis, l'établissement d'un gouvernement étranger et monarchique au Mexique, ne serait ni facile, ni désirable. Vous informerez M. Drouyn de Lhuys que cette opinion n'a pas changé.

"D'autre part, les Etats-Unis ne peuvent anticiper sur la décision du peuple mexicain, et ils n'ont aucun désir d'intervenir dans ses actes, ni de contrôler ou d'influencer son choix, ni au lieu de l'empêcher de jouir de telles institutions gouvernementales que, dans l'exercice absolu de son libre arbitre, il jugera à propos d'établir. Il est bon que vous informiez également M. Drouyn de Lhuys que les Etats-Unis regardent toujours le Mexique comme le théâtre d'une guerre qui n'a pas encore amené le renversement d'un gouvernement longtemps en existence dans ce pays, et avec lequel les Etats-Unis entretiennent des relations de paix et d'amitié sincère, et que par cette raison, les Etats-Unis ne sont pas libres de prendre en considération la question de reconnaissance du gouvernement qui, par suite des éventualités possibles de cette guerre, pourra être appelé à remplacer l'ancien.

"Les Etats-Unis, conséquents avec leurs principes, ne peuvent que laisser les destinées du Mexique à la garde de son propre habitants, et reconnaître la souveraineté et l'indépendance de ceux-ci, *sous quelque forme* qu'il leur plaira de manifester cette souveraineté et cette indépendance."

Académie de Musique.—Nous apprenons que M. Cook, propriétaire et directeur des chiens et singes qui ont fait tant de plaisir et excité tant de curiosité à l'Académie, prendra ce soir son bénéfice. Par son intermédiaire, les artistes des races canines et simiennes font un appel à la gratitude du public qui ne manquera pas d'y répondre avec libéralité.

On fera aujourd'hui, à midi, comme à l'ordinaire, une grande exhibition pour les dames et les enfants.

La maison Duntze & Co, enseignure Royale et Conti, a avantageusement connue pour les articles de première qualité qu'elle vend au public, vient de recevoir des vins de choix, du Frontignan et d'excellente huile. Voir aux annonces.

C. Rouyer.—M. C. Rouyer, 135 Chartres, a un bel assortiment de couverts en alfénide qu'il vend prix réduits. Il a aussi dans ses ateliers un grand choix d'articles d'optique, ainsi qu'une grande variété de lunettes, pince nez, &c. &c. Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour prevotale. — *Juge Atocha.* — Th. Wight, du 2e régiment de cavalerie de la Louisiane, arrêté hier pour avoir fait du désordre et signalé comme un caractère dangereux et suspect a été envoyé en prison pour six mois.

Wm Thomson et Wm Smith, déserteurs du 9e Connecticut, ont été envoyés pour un an à l'île Tortugas. Mary Flood et Mme Kane qui se recelaient ont été envoyées pour 30 jours à la maison de travail.

Un certain nombre de soldats ont été condamnés, pour divers délits, à être privés de congés pendant un espace de temps variant de 30 à 90 jours.

Cour du recorder du Second District.—Louise Shroeder comparaissait dans ses plus beaux atours sous l'accusation d'avoir fait du désordre rue Bienville; elle a dû payer une amende de dix piastres. Mme Francis a dû payer cinq piastres pour avoir commis le même délit rue Tremé.

Une petite négresse du nom de Susanne, convaincue d'avoir volé différents objets à une dame, a été envoyée au work-house pour 30 jours.

Premiere cour de district.—*Juge Howland.*— Mme Mina Hacker, ayant reconnu avoir volé $400 à son patron, M. Shomberg, dans le 4me District, a été condamnée à six mois de prison. L'argent, qui avait été trouvé sur l'accusée, a été rendu au patron.

Naturalisation.— Le juge Durel a conféré le droit de citoyenneté à 59 personnes.

Homicide.— Le 23 janvier, deux hommes nommés James Cosgrove et J. Landrigan, étant en état d'ivresse se prirent de querelle rue Girod. Tous deux se servirent de leurs couteaux et durent être envoyés à l'Hôpital de Charité. Cosgrove est mort samedi dernier des blessures qu'il avait reçues à l'estomac. Une enquête a eu lieu hier sur son corps et Landrigan aura à répondre de cet homicide. Les témoins qui ont soigné le défunt ont dit qu'il avait déclaré que cette affaire était due à l'influence du whisky, et qu'il se considérait comme coupable et pardonnait de tout son cœur à Landrigan.

EDITION D'HIER SOIR.

Autre révolution à Matamoros.

PROCLAMATION DE CORTINAS.

Nous devons à l'obligeance d'un ami communication d'une lettre que nous publions ci-dessous et qui relate les événements récents qui ont de nouveau ensanglanté les rues de Matamoros et dont nous avons déjà parlé. Nous avons reçu également deux proclamations de Cortinas, l'une adressée aux habitants de Matamoros, l'autre à ses compagnons d'armes. Voici la lettre en question.

Matamoros, 13 janvier 1864.— Le nuage qui planait depuis si longtemps sur la ville s'est abattu hier au soir, dans les circonstances suivantes:

En donnant sa démission, le gouverneur Serna avait fait un traité avec le gouverneur Ruiz et son parti, traité auquel lui, Serna, se conforma scrupuleusement, tandis que les autres le mirent de côté aussitôt qu'ils eurent pris possession de la ville. Cela, naturellement, déplut à Cortinas, chef du parti de Serna; mais il continua à être fidèle à sa parole et pour des raisons d'humanité, dissimula son mécontentement jusqu'à ce qu'il eût une occasion favorable de frapper ses ennemis sans nuire aux habitants et aux propriétés de la ville.

Hier soir, cependant, la déloyauté du parti *entra muros* précipita la crise. A trois heures de l'après midi, le colonel Cardenas, un des officiers de Cortinas fut saisi par ordre du gouverneur Ruiz et fusillé immédiatement pour des raisons qui ne sont inconnues mais qui ne convenaient pas à Cortinas.—Une demi-heure après cette exécution toute la communauté fut sous les armes et Cortinas demanda la remise de celui qui avait ordonné l'exécution et celle des exécuteurs.—A 5 heures, terme fixé par Cortinas pour la remise des parties, aucune réponse ne lui ayant été donnée, il tira le premier coup de canon et alors un terrible feu d'artillerie et de mousqueterie, s'engagea et continua, sans relâche, pendant seize heures.

A onze heures du soir, le 12, Ruiz fut chassé de la place et Cortinas commença à faire tirer sur le palais et sur les bâtiments voisins où Ruiz, son parti et ses amis s'étaient renfermés. De bonne heure, ce matin, Ruiz, et son état-major trouvant la place trop chaude, partirent et allèrent chercher refuge à Brownsville.

A midi et demi, l'ennemi cessa le feu et à une heure Cortinas occupait le palais en conquérant, après avoir capturé tous les hommes de Ruiz. A deux heures tout était redevenu assez tranquille que si rien de semblable ne fût arrivé.

Quel qu'il [illegible] passé, Cortinas s'est parfaitement [illegible] cette affaire comme un bon capitaine [illegible] brave soldat. Immédiatement après [illegible] donna des ordres péremptoires pour [illegible] tout désordre, et depuis lors il [illegible]. En apparence, Cortinas est un [illegible] ble et de bonne tenue. Doué d'une [illegible] dité et d'un courage froid, ferme dans ses résolutions, il devient un tigre quand ses passions sont excitées.

Dans toute cette affaire, la faute appartient uniquement au gouverneur Ruiz et il est responsable de tout le sang qui a été versé. Il n'agit pas d'abord avec témérité et ensuite avec lâcheté en abandonnant ses troupes quand il a vu que la journée était perdue pour lui. Il est maintenant abhorré par les natifs de cette ville et quand ils le rencontreront, lui, et plusieurs autres qui ont eu la haute main dans cette échauffourée ils les tueront comme des chiens et sans miséricorde. Cortinas, avec sa popularité, est tout puissant ici.

Albino Lopez, en voulant gagner Brownsville après la déconfiture de son parti, a été tué d'un coup de feu tiré par un jeune garçon. Plusieurs officiers de Cortinas ont assisté à ses funérailles qui ont eu lieu hier. Le petit héros imprévu de Matamoros est, certes, sans éducation, mais il a un bon jugement et sait faire les choses en règle.

Je vous envoie un croquis grossier mais correct de la position des deux armées pendant toute la bataille.

Notre maison était passablement sûre à la condition de se tenir au rez-de-chaussée et dans l'intérieur, car l'étage supérieur a été percé de part en part par deux boulets de 24 et les balles tombaient dans notre cour par milliers. Mais, "tout est bien qui finit bien" en conséquence tout est bien pour nous.

Les maisons dans le voisinage de l'action, c'est à dire près de la place ont été pillées et celle de V. de Tarnava, qui a fait avec Ruiz à Brownsville, a été saccagée de fond en comble et considérablement endommagée par les projectiles.

EXPÉDITION A PEARL RIVER.

Nous trouvons ce morceau de correspondance dans le St. Louis *Democrat* du 23:

Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1864.— Nous avons reçu de l'autre côté du Lac des rapports qui indiquent que, par quelques moyens, les Confédérés avaient obtenu connaissance de l'expédition envoyée par le général Banks à la Rivière aux Perles, avant qu'elle fût arrivée; de son objet principal ou du moins de ce qui était supposé tel, savoir: prendre possession de ce district précieux pour ses bois de charpente, ses moulins à scie et son stock accumulé de coton, de goudron, térébenthine, résine, &c, &c.....

Il paraît que le 30 décembre un détachement de cavalerie des guérillas de Pierce fit une visite à l'embouchure ouest de Pearl River et détruisit à East Pass le fameux moulin à scie de John Toomer que, dit-on, les Confédérés ont soupçonné longtemps d'être infidèle à leur cause.

On dit encore que les guérillas ont incendié et détruit deux goëlettes *La Vraie*, capitaine Bramer et l'*Angelina*, capitaine Rousseau et capturé et emmené les équipages qui se composaient de 12 hommes en tout. L'endroit où les guérillas auraient ainsi opéré, ne serait qu'à six milles du fort Pike, qui est occupé par une garnison fédérale et qu'à deux milles des piquets Fédéraux.

Beaucoup de bruits courent ici sur des préparatifs faits à Ship Island et à Pensacola, pour opérer une démonstration contre Mobile. Après avoir pris information, je suis porté à croire que ces rumeurs ont un bon fondement et que les préparatifs et les concentrations de troupes sont en voie de progrès depuis quelque temps. Cependant, je ne pense pas que le général Banks puisse envoyer une force assez considérable pour accomplir la réduction de Mobile. Il peut se faire, cependant, que la force qu'il doit envoyer coopère avec d'autres troupes expédiées du Mississipi, auquel cas, ces deux forces réunies pourraient tenter la grande entreprise dont il s'agit. Nous verrons.

Le major-général J. G. Reynolds, naguères chef d'Etat-major du général Grant, est arrivé le 4, pour y remplir un service sous le major général Banks. Il a été désigné pour commander aux défenses de la Nlle-Orléans.

SÉCESSION DANS LA CONVENTION UNIONISTE.

Nous trouvons dans l'*Era*, le *Times* et le *True Delta* de ce matin, des comptes rendus, différant assez les uns des autres, de la séance de la convention unioniste qui a eu lieu hier soir dans la salle du Lycée.

M. W. R. Crane a été président et M. J. G. Baum secrétaire. Un comité composé de MM. Towell, Fernandez, Heath, Edwards et Bosworth a été chargé de faire un rapport sur la vérification des pouvoirs des délégués. Ce rapport a conclu en faveur de l'admission de 80 délégués et du rejet de quelques autres. Une grande confusion paraît avoir suivi la lecture de ce rapport. Suivant le rapport du *Times*, motion a été faite d'ajourner la convention dans la salle de "Free State committee" et la motion ayant été votée, le président a déclaré la convention ajournée. Le docteur Dostie a invité les bons unionistes à rester, et la scission s'est opérée.

Les délégués restés au Lyceum Hall ont choisi un nouveau président, Wm R. Fish et un nouveau comité pour la vérification des pouvoirs. Des résolutions ont été adoptées et les nominations suivantes ont été faites:

Pour Gouverneur: Michael Hahn,
Lieutenant-gouverneur: J. Mad. Wells,
Trésorier: Dr Belden,
Secrétaire d'Etat: Wrotonski,
Auditeur: A. Atocha,
Surintendant des Ecoles publiques: John McNair.
Avocat général: C. W. Horner.

Les sécessionistes réunis dans la salle de "Free State Committee" ont de leur côté adopté des résolutions et fait les nominations suivantes:

Gouverneur: B. F. Flanders,
Lieut-Gouverneur: J. Madison Wells,
Secrétaire d'Etat: Wm M. Abbott,
Avocat-général: W. R. Crane,
Auditeur: A. A. Atocha,
Trésorier: Dr Belden,
Surintendant des Ecoles publiques:
B. L. Brown.

Comme on le voit il y a trois candidats dont les noms figurent sur les deux listes, ce sont MM. Wells, Atocha et Belden. Ceux-là sont certains d'être élus; mais entre les autres la lutte paraît devoir être vive.

Le *True Delta* et l'*Era* donnent leur appui à la convention Hahn, le *Times* donne le sien à la convention Flanders. Les journaux allemands soutiennent naturellement la candidature de M. Hahn.

COTON DE MACEDOINE.

On écrit de Salonique à l'*Osservatore triestino*:

"Il règne en ce moment beaucoup d'activité dans l'exportation des cotons. Les vapeurs des compagnies impériales et de la Compagnie Fraissinet trouvent facilement, depuis un mois, des chargements pour Marseille. Si les bâtiments ne font pas défaut, on calcule que, dans le cours de la présente année, 80,000 balles de coton pourraient être expédiées à Marseille.

"Le coton est le principal produit des arrondissements de Serès et de Drama; sa qualité est avantageusement connue à Gênes, Marseille et Trieste; toutefois, les cotons d'Amérique lui avaient fait dans le temps une concurrence redoutable. Les agriculteurs depuis 1833 avaient commencé à en ralentir la production, à tel point qu'à cette époque la récolte de Serès et de Drama produisait à peine trois millions de kilogrammes.

"Le gouvernement anglais, dans la prévision peut-être d'une guerre d'Amérique, avait, par ses agents, il y a cinq ou six ans, invité les propriétaires de la Macédoine à cultiver le coton sur une plus grande échelle, et, comme encouragement, envoyé dans le pays pendant deux années une certaine quantité de semences d'Amérique qui fut distribuée gratis par les consuls britanniques aux agriculteurs. La troisième année un envoi plus considérable eut lieu, mais moyennant remboursement du prix. Les premières expériences de ces semences ont été faites dans les meilleures conditions à Serès. Des semences apportées d'Egypte réussirent également très bien. La guerre survenue aux Etats-Unis a naturellement donné en Macédoine un assez grand développement à la culture du coton.

Nouvelles diverses.

On porte à plus de 5,000 le chiffre des volontaires que les recruteurs américains se sont procurés dans la Nouvelle Ecosse, celui des soldats canadiens qui servent dans l'armée des Etats Unis est encore plus considérable. Le *Messager de Joliette* se plaint du dépeuplement de quelques cantons de la province. "Dans le seul *township* de Wotten, dit un correspondant de notre confrère, plus de cinq cents personnes sont déjà parties, et pourtant ce *township* est un des moins pauvres du comté de Wolf. Je me suis assuré que sur un parcours de deux milles dans la paroisse de Wotten, cent trente personnes étaient absentes et avaient franchi la frontière. Il paraît que dans les autres parties du comté de Wolf, ainsi que dans les autres comtés de l'Etat, les départs se succèdent depuis quatre mois avec une déplorable continuité."

Le correspondant du *Messager de Joliette* attribue lui-même le succès des recruteurs américains à la misère qui règne dans les campagnes canadiennes.

—On sait que les grands négociants de l'Ouest ainsi bien que des officiers supérieurs de l'armée américaine, demandent la construction d'une suite de canaux pour relier le Mississipi et l'Hudson et permettre aux canonnières de la Nouvelle Orléans, de Cincinnati, de St. Louis, d'entrer dans les grands lacs et de venir même jusqu'à New York sans sortir du continent. Le devis de ce projet, qui au premier abord paraît gigantesque, est déjà fait et le chiffre des dépenses de tous ces travaux arrêté. Le chiffre ne s'élève qu'à vingt-six millions de dollars, répartis de la manière suivante:

Elargissement du canal de l'Illinois qui part de Keokuk sur le Mississipi et aboutit à Chicago sur le lac Michigan, 13 millions. Les écluses de ce canal auraient 350 pieds de longueur, 70 pieds de largeur, 7 pieds de profondeur et pourraient recevoir des bâtiments de 600 tonneaux.

Construction du canal latéral de Niagara entre Head-Water et Lewiston, sur une longueur de huit milles, avec des écluses de 10 pieds de profondeur, pour admettre des bâtiments de 1200 tonneaux; cinq millions et demi.

Construction d'un canal entre le Saint-Laurent et Albany, en passant par le lac Champlain, quatre millions.

Elargissement des écluses des canaux Oswego et Erie, pour recevoir des bâtiments de 600 tonneaux, trois millions et demi.

—Mme Gaines qui depuis une quarantaine d'années poursuit dans toutes les cours des Etats Unis un procès dont le gain la rendrait propriétaire d'un grand nombre de quartiers de la Nouvelle Orléans, vient d'arriver de la Caroline du Nord à Martinsburg, Virginie, en passant par les lignes de l'armée fédérale. Elle a aussitôt envoyé une dépêche à Washington, demandant une passe pour arriver jusqu'à la capitale. Le département de la guerre lui a fait répondre de retourner d'où elle arrive.

— Le feu a pris dans la nuit de Noël, à Birmingham, dans une taverne de Hill-street. Onze personnes se trouvaient endormies dans la maison lorsque l'incendie éclata; les propriétaires, M. et Mme Gameson, leurs six enfants, une vieille dame, amie de la famille, venue chez eux pour passer les fêtes de Noël, et deux domestiques. Les maîtres et une des servantes purent s'échapper; on chava aussi deux enfants, mais horriblement brûlés, et dans un état désespéré. Le reste a péri dans les flammes.

—Au dernier bal de la cour à Vienne, un jeune officier d'artillerie, qui porte un nom bourgeois, reçut d'une dame qu'il invitait à danser un refus hautain et dédaigneux. L'empereur, qui avait remarqué l'incident, se tourna vers l'officier, et, le conduisant vers une autre danseuse, lui dit: "Ma mère, monsieur, dansera avec vous."

—L'origine des étrennes, que quelques savants font remonter à Titus Tatius, roi des Sabins, usage qui traversa les siècles sans obstacles malgré les transformations des royaumes, des nations, malgré les guerres, etc, fut aboli le 30 novembre 1791 par l'Assemblée nationale qui déclara qu'on n'irait pas faire de félicitations au roi à l'occasion du 1er janvier 1792, ni aux ministres, ni à qui que ce soit qui eût un rang, et, dans la peur qu'on eût de manquer à ce programme, on n'osa souhaiter la bonne année à personne.

Le Consulat rétablit l'usage d'aller offrir des hommages au chef de l'Etat le 1er janvier, et les étrennes reparurent.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 2 Février.

Les nouvelles apportées par le "Morning Star" semblent celles que nous avons reçues, hier, par la voie de l'Ouest; elles n'ont eu que peu d'effet sur le marché. La correspondance ne sera pas livrée avant demain et elle auront sans doute plus d'influence sur la place que le sommaire publié par les journaux du soir. Cependant, le marché monétaire a été un peu plus animé, mais la demande de sucre et de mélasse a diminué et le coton a fléchi de 1 à 1 1/2 cent par livre. L'état de la "Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans, lequel a paru dans nos colonnes, mardi dernier, n'a été publié que pour l'information des actionnaires et en vue du second versement. Conformément à la loi des Etats Unis qui exige un tableau les mardis de chaque mois, la Banque a publié, ce matin, son premier état mensuel qui résume ainsi: Prêts et escomptes $149,550,15; espèces, $2,451; dépôts, $382,364,50; billets (pour la circulation) entre les mains du Trésorier des Etats Unis et qui n'ont pas encore été reçus, $90,000; bons des Etats Unis déposés au bureau du Trésorier, $100,000. Les prêts et les escomptes se composent principalement de change américain. Les sommes données représentent les moyennes depuis l'ouverture de l'institution.

Les directeurs de la Banque des Citoyens, dont nous avons annoncé hier la réélection ensemble sont MM. J. P. Denegre, John G. Gaines, Peter Marcy, W. H. McLean, A. Chiapella, Dominique Icaneta et D. A. Chaffraix.

Il y a eu plus de change américain qu'hier, mais la grande partie des traites a été sur trente jours de vue sur New York. Les acheteurs ont eu l'avantage. Les banques et les courtiers ont encore tiré au pair, la demande a été faible dans les bureaux. On a fait, néanmoins, un assez grand nombre de remises à l'Ouest. Au dehors, nous avons remarqué des ventes de change à vue et à un jour de vue à 1/4 d'escompte, 10 courts à 1, 15 jours à 1/4, 1/2 et 1, 20 jours à 1 1/2 et presque toutes (1re classe) à 30 jours au même taux. On a offert du change à 15 jours (signature favorite) au taux de 1/2 de 1/2, mais nous ne sachions pas qu'il en soit passé.—Rien dans le change étranger. Une des banques voulait vendre à 161 le sterling et 3.12 1/2 les francs, taux qu'une autre aurait accepté, mais les noyers n'ont pas voulu tirer.—Les traites particulières sont pour le moment nominales.

Le marché aux espèces a été calme et la demande d'or modérée à 52 1/2 à 53 de prime. Les principales transactions ont eu lieu à 52 1/2; quelques banques ont commencé à 53 et même à 54. Les courtiers ont donné 52 à 52 1/2 des petites quantités apportées à leurs bureaux et ont vendu à 53 à 53 1/2.—Il s'est fait très peu de chose dans l'argent.—Les courtiers en ont donné 50 de prime et l'ont vendu à 55. Il n'y a pas eu à notre connaissance, de ventes de piastres mexicaines qui sont généralement sur le même pied que l'or.

Les billets de la Banque de la Louisiane ont été plus recherchés et ont baissé. Il s'est est vendu pour $8,000 à 5 1/4 contre à la plastre et pour $3,000 à 3 1/4. Les coupons des Etats Unis ont été vendus à 53 1/4 des Citoyens ont été vendus à 3 1/4 et 3 1/2 et ceux de la Banque des Marchands à 3 1/4 à 3 1/2.

Les coupons ont payé 3 1/4 à 3 1/2 de prime pour les billets de la Banque du Canal et ceux de la Banque des Citoyens. Les billets se sont vendus de 4 1/2 à 5 dans ces billets. Les billets de la Banque de l'Etat de la Louisiane ont été vendus à 1 1/2 de prime à 1 1/4 à 1 1/2. Les billets du Trésor sont sur le même pied que la monnaie courante.

28 actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane ont été vendues (aujourd'hui) à 25; 28, du Canal qu'elles ont rapporté 34 50. Les 21 actions de la Banque du Crescent ont été à 24 les actions hier ont été vendues à 25. Le scrip d'Assurance est coté à 35 à 40 cents. Il se fait le 2e et la Compagnie. Les actions de la Compagnie du Gaz sont cotées à 13 à 135, et celles de la Compagnie des chemins de fer de la ville à 122 à 123.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 2 février 1864.

Arrivé hier, 20 bœufs et 14 cochons. Vendu, 30 bœufs, 24 cochons, 16 veaux. A vendre, 26 bœufs, 20 cochons, 380 moutons et 10 veaux.

Bœuf de l'Ouest, 1re qualité net	22 à 24	la liv.
do	20	
do	16	
Veaux, les qualités, par tête	$10 à $15	
Vaches, 1re qualité, par tête	$35 à $40	
Veaux, 2e qualité, par tête	$20 à $25	
Cochons, par	12 à 14	cents la livre.
Moutons, suivant la qualité, par tête	$3 à $5	
Agneaux, par tête	$4 à $6	

LISTE MARITIME.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

Décédé, hier soir, à sept heures, à l'âge de 40 ans, Joseph Genois Jr. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 12 heures précises. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue d'Orléans, No 77, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

ATTENTION.

Meubles—Lundi 8 février à 10 1/2 heures A. M. Francis Fernandez, Reed Gutierrez encanteur, vendra au No 116 rue Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne, un magnifique lot de meubles en acajou et noyer; ustensiles et ustensiles de cuisine.—Voir aux annonces.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente d'absynthe importée et d'autres qualités, par différents consignations, et sur la vente hebdomadaire d'eaux de vie françaises, vins, liqueurs, groceries fines, qui auront lieu aujourd'hui au No 60 rue de la Vieille Levée, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur. Voir aux annonces.

R. T. Montgomery fera ses ventes régulières de comestibles provisions et liqueurs, en commençant à 10 heures et demie aujourd'hui au No 48 rue du Camp.

Le steamer MORNING STAR, capitaine Courtenay, arrivé de New York, est en débarquement à son quai, en face de la Place Lafayette. Les consignataires sont priés de venir régler leur compte de frêt à notre bureau, et recevoir leurs marchandises sur la Levée, où il restera jusqu'à cinq heures. Il ne sera responsable des marchandises perdues ou avariées après qu'elles auront été débarquées.
ELLIOTT & McKEEVER, agents, rue Gravier, No 66.

Association Unioniste de la Nouvelle-Orléans
GRANDE ASSEMBLÉE.

Ce soir, mercredi à 6 heures et demie, au LYCEUM HALL, nombre d'orateurs éloquents prendront la parole, savoir:
Le capitaine JOHN L. SWIFT.
M. S H. SHANNON,
M. J. W. THOMAS,
M. J. F. COLLINS
La magnifique corps de musiciens de Gilmore exécutera de beaux morceaux de musique.
J. M. WHITE, Président.
E. L. Barcier, Secrétaire. 3 fév—1f

AVIS.

Le public est prévenu que moi, JOSEPH FORNARIS ne serai plus responsable des dettes que pourrait contracter M. MICHEL DUET, au nom de la société JOSEPH FORNARIS & MICHEL DUET, tel qu'il appert d'un acte de société fait en double, sous seing privé, signé le 27 novembre 1863.
ANTOINE FORNARIS,
Pour JOSEPH FORNARIS.
3fév—10f

C. ROUYER, FABRICANT,
135 RUE DE CHARTRES,
près l'Hôtel d'Orléans.
ALPHÉNIDE.
100 douzaines couverts à $10, $12 et $15 la douzaine; cuillers à potage, à thé, à café, garantis pour huit ans.
Aussi, un bel assortiment d'articles d'église, ciboires, calices, chandeliers, &c, à très bon marché.
Achat d'Or et d'Argent.
Le soussigné vient de recevoir de France, par les derniers arrivages, un bel assortiment de lunettes et pince-nez en or, argent, écaille et acier; Aussi un grand assortiment de verres périscopiques, cylindriques et crystal du Mexique du plus beau choix.
135 rue de Chartres, près de l'hôtel d'Orléans.
C. ROUYER.
3 fév—1m 12 m

DENTELLES. DENTELLES.
AVIS AUX DAMES.
Mme BONNET prévient sa clientèle qu'elle a transféré son domicile No 25 rue des Remparts, encoignure Bourbon. Elle profite de cette circonstance pour prévenir les personnes qui ont des dentelles chez elle depuis plus d'une année, d'avoir à les retirer avant quinze jours, passé cette époque elle en disposera. 3fév—6

VINS DE CHOIX.
Reçu directement de Londres, de la maison Mora & Martinez—
10 fut de vieux Sherry, qualité extra,
do do Port do
et 4 à 20 pipes vieux Madère.
A vendre par DUNTZE & CO,
3fév—3f encoignure Royale et Conti.

MUSCAT FRONTIGNAN.
En débarquement du Taurus—25 caisses de véritable muscat d'une qualité très fine.
A vendre par DUNTZE & CO,
3fév—3f encoignure Royale et Conti.

HUILE.
Par le Taurus de Bordeaux—25 caisses de la marque estimée de Fob. Klepper & Co.
A vendre par DUNTZE & CO,
3fév—3f encoignure Royale et Conti.

On demande une bonne cuisinière blanche. S'adresser No 47, rue Toulouse. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 3 fév—2

Nourrice.
On a besoin d'une NOURRICE forte et saine. S'adresser No 191, Champs-Elysées, entre Craps et Grands-Hommes. 3fév—2f

Grocerie à vendre.
Une bonne GROCERIE, située dans la partie centrale du 3me District, faisant de bonnes affaires. Le stock est de choix, et sera vendue à un prix raisonnable.
Il est aussi attaché à l'établissement plusieurs chambres propres à loger une famille. Pour plus amples informations s'adresser à E. SCOTT,
3fév—1f Encanteur, No 54 rue des Magasins.

Magasin de chaussures pour dames,
A vendre, pour cause de départ, au coin des rues Bourbon et Ursulines. S'adresser sur les lieux. 3fév—6f

Papier peint! Papier peint!
M. CHRISMAN vend à son magasin, rue de Chartres, encoignure Conti, No 20, un magnifique assortiment de PAPIERS PEINTS, cadres, gravures, glaces, &c. Aussi, un splendide lot de Valentines, le tout au plus bas prix.
2 fév—1m E. CHRISMAN.

LES PROPRIETAIRES
DE RESTAURANTS,
D'HOTELS
ET DE PENSIONS,
Et tous ceux qui se servent du charbon Anthracite pour la cuisine, peuvent se procurer le meilleure qualité, à dix piastres ($10) le tonneau, chez
DAVID STICKNEY,
Rue Carondelet, No 6.
2 fév

AVIS D'ELECTION.

PAR GEORGE F. SHEPLEY,
Gouverneur Militaire de l'Etat de la Louisiane.

Au Shérif de la Paroisse d'Orléans, salut:

Attendu que conformément à l'autorité en lui investie par le PRESIDENT DES ETATS-UNIS, le Major-Général N. P. BANKS, Commandant du Département du Golfe, a lancé sa Proclamation, en date du Onze Janvier 1864, ordonnant une Election qui sera tenue le 22 FEVRIER 1864, afin d'élire les officiers d'Etat ci-après nommés:

1—GOUVERNEUR,
2—LIEUTENANT-GOUVERNEUR,
3—SECRETAIRE D'ETAT,
4—TRESORIER,
5—AVOCAT-GENERAL,
6—SURINTENDANT DE L'EDUCATION PUBLIQUE,
7—AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS.

Maintenant donc pourquoi, conformément à la dite proclamation, j'ai trouvé convenable de lancer celle-ci, mon Writ d'Election, ordonnant une Election des personnes qui devront remplir les vacances, dessides fonctions.

Conformément à ce qui précède vous donnerez avis de la dite Election, désignant le LUNDI, 22 Février, A. D. 1864, comme le jour où sera tenue ladite Election. Vous prendrez soin dans votre Paroisse que l'Election soit tenue aux endroits désignés par la loi, et qu'elle soit conduite et les retours soient faits conformément à la loi et à la dite Proclamation.

Les retours devront être faits au Capitaine CHARLES C. O. THORNTON, agissant comme Secrétaire d'Etat, au Département de l'Exécutif de l'Etat de la Louisiane, à l'Hôtel de Ville, en la ville de la Nouvelle Orléans.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, au Département Exécutif, en la [L. S.] ville de la Nouvelle Orléans, ce 29e Janvier A. D. 1864, et la quatre-vingt-huitième année de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique.

(Signé) G F. SHEPLEY,
Gouverneur Militaire de la Louisiane.

Par le Gouverneur:
(Signé) C. C. O. THORNTON,
Assistant Secrétaire d'Etat.

AVIS D'ELECTION.

En vertu d'un writ d'élection daté du 29 janvier 1864, à moi adressé par George F. Shepley, Gouverneur militaire de l'Etat de la Louisiane, les Electeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une élection sera tenue le LUNDI, 22me jour de février 1864, pour les officiers ci-après dénommés:

1o—Un Gouverneur,
2o—" Lieutenant Gouverneur,
3o—" Secrétaire d'Etat,
4o—" Trésorier,
5o—" Avocat Général,
6o—" Surintendant de l'Education publique,
7o—" Auditeur des Comptes Publics.

Les polls seront ouverts dans chaque arrondissement d'élection depuis huit heures A. M. jusqu'à quatre heures P. M., le jour susdit, 22 de février 1864, à l'effet de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sous la surintendance des commissaires et greffiers qui seront désignés par l'autorité compétente.

L'élection devra être conduite, et les retours par triplicata devront être adressés au soussigné chargé de les transmettre, conformément à la loi.

Bureau du Shérif, paroisse d'Orléans, le 30 de janvier 1864.
31 jan JAS E. DUNHAM, Shérif.

HUITIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle
DU SUN.
Pour l'année expirée le 31 décembre 1863

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1863		
Savoir—sur les risques d'incendie	$176,334 62	
Sur les risques des cargaisons	19,625 79	
Sur les risques des rivières		
En moins, primes non expirées le 31 décembre 1863	$173 00	
En moins primes retournées et ristournes	3,226 52	
Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1863		$152,616 47
Pertes dans le même période, Savoir		
Sur les risques du feu	$44,190 35	
Sur les risques des rivières	34,488 15	$78,688 50
A ajouter dépenses, &c.		
Bonifié par, pour l'année expirée le 31 décembre 1863		
Total de l'actif		$118,484 84

[illegible]

THOMAS SLOO, Président,
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans—Ville de la N Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 14 février 1864
F. M. O'NEAL, Commissaire pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent sur les certificats de profits non payés, à la disposition des dits certificats à 8 jours avant rendus à l'Orléans, 1 février prochain.
THOMAS SLOO, Président,
JAMES D. DENEGRE, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.
—DIRECTEURS—
James D. Denegre, E. J. Hart,
John G. Aiken, Henry Renshaw,
J. H. Snyder, John G. Gaines,
Samuel Turner, H. F. Baldwin,
B. Shreve, J. B. Bise,
Thomas Sloo.
février—30

Banque de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 1er février 1864.

A l'élection tenue, LUNDI, 1er du mois dernier, ont été élus Directeurs de la Banque de la Louisiane pour l'année:
MM. Ambroise Lanfear, Henry Thomas Jr,
H. R. Hudson, Bthe Oliver,
Charles Roch, L. Rouillon,
J. W. Burbridge, Geo Rand,
J. A. Barbour, J. Layton,
E. S. Montgomery, A. G. Kogle,
P. Cameron.
Et, dans leur séance du même jour, M. Ambroise Lanfear a été réélu Président.
2 fév—f AUGUSTE MONTREUIL, caissier.

DEMANDE DE PENSION.

Un officier du 1er régiment de volontaires de la Nlle Orléans désire prendre pension dans une famille française où il peut être admis à pension, près de la rue de Canal. Il donnera les meilleures recommandations. S'adresser par lettre, à Ring, au bureau de l'Abeille. 3fév—3f

Distillerie à vendre.

Une distillerie en pleine activité, pouvant faire trois barils par jour, est offerte en vente à l'amiable jusqu'au 5 février courant.
C'est une excellente occasion pour un petit capital. S'adresser au bureau de l'Abeille. 3 fév—3f

PROPRIETE A VENDRE—Une maison située dans la rue Royale, No 230, entre les rues St. Philippe et Ursulines, ayant quatre grandes chambres, 2 cabinets, 2 caves et un petit magasin sur le fond. Le terrain a, en pied américain, 58 pieds 6 pouces et 4 lignes de face sur 107 pieds 3 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Conditions raisonnables. S'adresser sur les lieux. 2 fév—6f

C. Ravelet & Fils,
23...........Rue de Chartres...........23
CETTE maison si avantageusement connue pour le bon choix et le bon goût de SES MARCHANDISES SECHES, et qui a depuis longtemps déjà la réputation justement méritée de vendre TRES BON MARCHE, vient de recevoir par les derniers arrivages de France, via de New York, des marchandises achetées par sa maison de Paris avant la grande hausse, elle est par conséquent à même d'en faire profiter LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE, et dans toute concurrence.
On se chargera, comme par le passé, des emballages et expéditions pour la campagne.
1fév—6f C. RAVELET & FILS, 23, rue de Chartres

AVIS.

Le soussigné ayant recommencé l'importation de marchandises françaises et d'autres pays d'Europe, a nommé M. JULES LOUVRIER, son agent à la Nouvelle-Orléans.
Il espère que ses amis voudront bien continuer leurs faveurs à son représentant; lui-même étant déjà depuis longtemps favorablement connu de la plupart d'entre eux. J. B. RICHARD,
Antérieurement de la maison Richard, Aldigé & Co, 76, rue Canal, au premier.
1fév—1m

AVIS.

Le soussigné ayant la procuration de J. H. Richard, de Paris, pour tout ce qui a rapport à la liquidation de l'ancienne maison Richard, Aldigé & Co, prévient les personnes qui doivent à la susdite Société qu'ils ne seront déchargés qu'autant qu'ils auront un reçu signé conjointement par MM. Paul ou Jules Aldigé et par le soussigné. J. LOUVRIER,
1 fév—1m 76 rue Canal.

Changement de local.
J'AI transporté mon magasin au No 85, DE LA RUE GRAVIER, entre les rues St. Charles et Camp.
1fév—7fm30j B. K. CASTENDYK.

Propriétés à vendre.

Le soussigné offre à vendre à des conditions avantageuses plusieurs belles propriétés situées dans les 1er, 2me, 3me et 4me Districts; plusieurs belles maisons rue de l'Esplanade et des terrains vagues—Une résidence vis à vis du dépôt des chars au Bayou St. Jean, mesurant 100 pieds de face au Bayou sur 400 pieds de profondeur—Belle maison, &c. Une autre résidence à côté du dépôt des chars, mesurant 210 pieds de face au Bayou St. Jean, sur 435 pieds de profondeur, avec belle maison, &c—Un îlet de terre borné par les rues St. James, Palmyre, Gasquet et l'Avenue de Carrollton—Trois belles résidences rue Jackson, 4me District—150 terrains rue du Canal, au-dessous du dépôt des chars et l'Avenue Hagan. Pour plus amples renseignements, s'adresser à
E. FAUCHET, courtier,
1fév—1m Passage de la Bourse, No 56.

Dissolution de Société.

Les deux sociétés existant sous les raisons sociales de J. Levois & Co, pour les affaires de détail, et J. Levois pour celles du gros, arrivées à leur expiration, sont dissoutes d'un commun accord à dater du 1er juillet 1863.
Notre Sr. Paul Vidal reste chargé de la liquidation.
Nouvelle Orléans, 30 janvier 1864.
Pr. Pres. J. LEVOIS & Co, de Paris,
PAUL VIDAL,
PAUL VIDAL.

Le soussigné, depuis le 1er août 1863, continue pour son compte, sous la raison de J. LEVOIS & Co, les affaires de GROS ET DETAIL en tissus et nouveautés. M. Ferdinand Mathon, porteur de la procuration générale, est chargé de la direction de la nouvelle maison.
Nouvelle Orléans, 30 janvier 1864.
P. Pre. J. LEVOIS & Co.
31 jan—6 F. MATHON

ENGELURES.
REMEDE CERTAIN
Contre les engelures et toutes autres gerçures produites par le froid.
A vendre par GAUDOZ Jne, Pharmacien
16 janv—1m encoignure Orléans et Bourbon.

Cheval trouvé.

Il est entré, le 15 décembre, dans la propriété de M. Blanc, rue de l'Esplanade à côté du cimetière St Louis, un cheval brun. Il a une petite tache blanche au front, est ferré et a la queue et la crinière coupées. Le propriétaire peut venir le réclamer en payant les frais.

SPECTACLES.

Théâtre des Variétés.
Rue Gravier.
Mardi et Mercredi soir, 2 et 3 février.
Les deux dernières représentations de DOT, OR THE CRICKET ON THE HEARTH, THE COMEDY OF ERRORS, de Shakespeare.

Académie de Musique.
Mercredi soir, 3 février.
Représentation à MIDI et le SOIR.
Robert Nicolo—Mlles Carolista et Lohman.

Librairie de A. Rain.

E. Renan—Vie de Jésus, 1 vol. broché in 8o.
Père Ventura—La Raison Philosophique et la Raison Catholique, conférences prêchées à Paris, 3e édition.
De Broglie—Questions de religion et d'histoire, 2 vol in 8o.
Crétineau Joly—L'Eglise Romaine en face de la Révolution, 2e édition, 2 beaux vol. in 8o, avec gravures.
De Flotte—La Souveraineté du peuple, 1 vol. in 8o.
De Joinville—France et Angleterre.
La Bédollière—Guerre du Mexique, avec cartes.
A. Thiers—Bataille de Waterloo; Mort de Napoléon; Parallèle entre Napoléon et Alexandre, Annibal et Jules César.
Gaudin—Vademecum de Photographie.
Clatter—Le Chasseur Médecin, ou Traité sur les maladies du chien.
Ollendorff—Méthode pour apprendre l'anglais, l'espagnol et en six mois; Guides de la prononciation figurée, anglais, français, espagnol, italien, allemand, &c.
Les Œuvres illustrées d'Alexandre Dumas, Eug Sue, Balzac, Karr, Soulié, Paul de Kock, Paul Féval.
Guerre d'Italie—Solférino Villa Franca.
Histoire populaire de Napoléon, par Marco de Saint-Hilaire.
Ouvrages de la Bibliothèque—Chemin de fer, Michel Lévy, Cadot, &c.
Chansons de Gustave Nadaud—Recueil de Chansons, &c.
300 pièces de théâtre—Comédies, vaudevilles, &c &c pour être jouées dans les salons.

OUVRAGES DE MEDECINE.
Nysten—Dictionnaire de Médecine.
Jamain—Manuel de Pathologie chirurgicale.
Malgaigne—Médecine Opératoire.
Trousseau Pidoux—Traité de Thérapeutique.
Bouquet—Maladies de l'utérus, avec atlas.
Bernard & Huette—Médecine Opératoire.
Robert—Clinique chirurgicale.
Nélaton—Pathologie chirurgicale.

MEDECINE HOMEOPATHIQUE.
Jahr—Manuel de Médecine, 4 vol—Maladies des femmes—Maladies des organes digestifs.
Simon—Traité des maladies vénériennes.
Hartman—Maladies des enfants.
Grand jeu de l'Oracle des Dames, avec 78 tarots et cartes au dos.
Traité des Songes—L'art de confectionner les fleurs artificielles, &c &c.
1 fév—4f A. RAIN, 3e, rue de Chartres

ALFENIDE! ALFENIDE!

Reçu par le steamer Columbia—Un assortiment de couverts de table, cuillers à café, cuillers à potage, en ALFENIDE VERITABLE.
—AUSSI—
Un assortiment d'articles d'Etrennes, tels que Fleurets Solitaires, LAMES CANADAS, gants, sandales, masques, &c, &c.
A vendre par A. RAIN, 3e, rue de Chartres
3 janv—30 31—1 et 1 Dépôt de l'Alfénide véritable

IMPORTATION DIRECTE

Marchandises de Printemps.

NOUS ouvrirons LUNDI, 1er février, un magnifique choix de
Percales imprimées haute nouveauté,
Jaconas et Organdis de Mousseline taille douce de Brillantés et Piqués Pompadour;
Batiste fil imprimée,
Mozambique chinée,
Grenadine brodée et unie,
Barège quadrillé et broché,
Alpacas imprimés et couleurs unies,
Foulards unis et imprimés.
Chemises unies et brodées pour dames,
Jupons Gabrielle,
Corsets impératrice et brassières,
Gants de peau, Mitaines fil.
J. LEVOIS & CO,
1 jan—6f Encoignure Canal et Bourbon

GROCERIE A VENDRE.

A vendre une GROCERIE située au coin des rues Marigny et St. Philippe. La Buvette (Bar-Room). Les produits de l'établissement sont assurés de tous les produits ne convient pour ce genre d'affaires.
1 fév—7f

DIVERS vins en débarquement et en magasin—
5 caisses amandes Tarragone de choix.
25 barils mayonnaise.
25 paniers champagne Heidsieck & Co.
60 barils bottes Olives de choix pour familles.
100 do de commune.
100 do de Young Hyson, Gunpowder et Impérial.
7 caisses de thé en lin de thé impérial.
10 do huile d'olive et graines.
En magasin, et à vendre par E. S. KEEP,
31 jan—1m rue Poydras, No 48

Entrepot de Tapis,
No 19....Rue de Chartres....No 19
NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis:
MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, pile et Brussels,
VENITIENS et cordes, laine,
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c.
TOILE CIREE, de différentes largeurs et qualités.
Couvertures de table, de piano, Drapisses, laines, baguettes d'escalier, mohair de ce suite, &c...
Nous offrons ces marchandises à très bas prix, et tous les autres articles que comptant.
A. BROUSSEAU & Co
3 janv

Prets sur gages.

Le soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres et argent, bijoux, argenterie orfèvrerie, instruments de musique, pianos, etc. pour toute sorte de marchandises, livres, bijoux, articles de valeur pour leur évaluation. Le Bureau de Prêt de la Louisiane 66 St. Charles. Entrée privée, 101 Gravier. J. HART.
N. B.—On prête à la semaine, en piastres et plus, à la vue.

Magasin de Chaussures.

Le magasin de chaussures de M. J. J. WECKERLING, situé rue Royale, au coin de la rue Toulouse, vient de recevoir une grande assortiment de brodequins, en veau, maroquin et soie, &c. pour hommes et dames. On trouvera au dépôt No 20 rue Royale. Le magasin est ouvert. Le
20 janv—1m 2 fév

Divers. Divers.
100 SACS CAFE RIO PRIME.
10 barils oignons de choix.
du barils oignons et perlant clair.
A vendre par WM. J. REID
21 janv—1m Rue des Magasins, No 3.

TOILE A VOILE ET BUNTING
50 Rouleaux TOILE A VOILES, Nos 1 à 9 inclusivement
20 pièces BUNTING, couleurs assorties.
31 janv—7 No 33 de la rue des Magasins.

Dix piastres de récompense seront données à celui qui ramènera à notre écurie un cheval bai, volé ou égaré le 25 janvier; il a un œil écarté, a le front et la queue noirs; la marque chauve au front; une selle ayant un trou à la queue: le dit cheval ayant été enlevé de l'écurie de Victoria, encoignure Greatly, et Havana, Troisième District, dans la nuit du 29 au 30 janvier.
31 janv—31 JEAN CARRER.

Drogues et Médicaments.

Le soussigné a acheté les DROGUES, les MEDICAMENTS et les PRODUITS CHIMIQUES de l'ancien établissement de M. H. KENNEDY qui se retire des affaires et il recommande l'acquéreur à la clientèle de la pharmacie.
M. P. SENAT qui a dirigé et longtemps les affaires de l'établissement et est si bien connu, reste chargé de la direction. Le plus grand soin sera porté aux prescriptions et aux ordres des Planteurs.
28 jan—1m EDOUARD MONTEUSE.

CHARBON CANNEL D'ECOSSE.

Une cargaison de cet excellent charbon pour les salons, est en débarquement au pont au No 25. 2me District au pied de la rue des Ursulines et sera livrée, dans tous les quartiers de la ville, à raison de $4 50 le baril, pendant le déchargement. A vendre également, à bon marché du charbon Hack pour les chaudières. S'adresser au navire et au No 30 de la rue St Charles, de 10 heures à 3 heures.
28 jan—12f EDMUND M. IVENS.

LOUISIANA ACADEMY.
Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.
Les prix varient de $4 à $6 selon le degré d'avancement des élèves.
Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1 janv—1m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DEMON,
376........*RUE DAUPHINE*........376.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, les chez les principaux libraires. 31 août—1an—tl

A LA SELLE ANGLAISE.

MM. J. GUILBAUX et GIEFERS, s'étant associés par acte devant notaire, exploitent la grande fabrique de SELLES ET HARNAIS.
No. 24 No. 24
RUE ST-CHARLES Rue ST-CHARLES

Attendu par les premiers arrivages, un assortiment de SELLES, HARNAIS, COUVERTURES D'HIVER, FOUETS, CRAVACHES, MORS DANIEL, EPERONS à VIS et autres, &c, &c. Le tout à des prix modérés.

Briques Stombridge à feu,
Attendus, à vendre par E. J. HART & CO,
29jan—10f Rue Tchoupitoulas, Nos 97 et 79.

La Compagnie Express d'Adams
RUE DES MAGASINS, No 5,

Se charge de l'expédition de petits paquets et de paquets de valeur, de marchandises, d'échantillons et de billets de banques, par chaque steamer de la malle, pour toutes les parties des Etats-Unis, par la voie de New York.
Elle expédie également des marchandises par le haut du fleuve, trois fois par semaine, par des messagers spéciaux, pour toutes les parties de l'Ouest et du Nord-Ouest, par la voie de Cairo et de Memphis.
On vient chercher et on livre à la Nlle-Orléans, sans frais extra, les articles qui doivent être envoyés par l'Express.
Tous les paquets expédiés par la voie de Cairo et de Memphis, doivent être accompagnés de permis de la Douane.
Pour les détails, les prix, etc., s'adresser à l'
2 nov— A. S. BLAKE, Agent.

LAFARGE HOUSE
HOTEL DE PREMIERE CLASSE.
673...........Broadway...........673
NEW-YORK.
250 grandes chambres et chambres à coucher—Table d'hôte—Cuisine française.—A. LACHENMEYER, propriétaire ex-propriétaire de l'hôtel d'Orléans à la Nlle Orléans.—N. B. On y parle le français, l'espagnol, l'allemand et l'anglais.

En magasin et à vendre par Eug. Rochereau & Co
Nos 16 et 18 rue St Louis—
15 barriques vin rouge MT No 1,
20 do do MT No 2,
20 do do MT No 3,
20 do do MT No 4,
20 do do MT No 5,
20 do do MT No 6,
20 do do B & C.
Nouvelle Orléans, le 4 janvier 1864. 5 jan

TABAC EN FEUILLES.
150 caisses TABAC pour cigares et tripes, à vendre par E. J. HART & CO.
13janv— 77 et 79, rue Tchoupitoulas

TABAC. TABAC.
L'ATTENTION du commerce est appelée sur les marques de E. Goodwin & Bro's—
Tabac à chiquer (à vendre):
Do do Yellow Bank,
Do do Plantation.
Et tabac moulu (sweet) à fumer, 2 et 4 onces, en paquets et en vente, à vendre par E. J. HART & CO,
77 et 79, Tchoupitoulas

Un grand bal paré

Sera donné (pour répondre à des demandes particulières) *par la Nouvelle Société Lusitanienne de Bienfaisance de la Nlle Orléans*, dans la salle au coin des rues Grands-Hommes et Champs Elysées,

MARDI SOIR, 9 FEVRIER 1864,
—Mardi-Gras—

Le produit en sera consacré au but charitable que se propose la Société.

DIRECTEURS:

A. Vieira,	*A. P. Valencia,
J. Ortiz,	*José Rivera,
*J. Lindo,	O. Antoine,
A. de Freitas,	J. Leblanc,
F. Ripoll,	*F. Bouet,
Wm Thayer,	J. Powers,
J. Dalmedo,	G. Gallo,
*V. Camugo,	*Louis Dumas,
M. Morera,	*J. Froumentel,
L. Martinez,	A. Degorge.
Alex. Martin,	

*Comité d'invitation.
Commissaires
A. Degorge, L. Kammell, *Chs Weiss,
*Chs Leon, *A. A. Marchand, E. Beaudet,

On peut obtenir des invitations pour dames et des billets pour messieurs en s'adressant à l'un des Directeurs ou au Président, à la salle de la Société.
Billets pour messieurs......$1
Les dames sont priées d'apporter leurs billets d'invitation, car il ne sera point reçu d'admis personne sans billet.
La salle sera ornée de tous les emblèmes de la Société. 22janv—

GRAND BAL PARE — pour être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens, au profit de la caisse générale, au nouveau Théatre de l'Opéra,

MARDI SOIR, 9 FEVRIER 1864.
—Mardi-Gras—
Directeurs

J. Dubaion,	L. Clim,	M. E. Dary,	J. C. Schmidt,
J. Hoban,	C. O. Jeriein,	F. Surmey,	J. Vivenaux,
F. Schumacher,	F. Martin,	A. Martin,	J. Dutour,
W. Roberts,	J. H. Caere,	J. Cony,	J. Lisso,
H. Dreyfus,	T. M. Mabou,	F. Kourner,	J. A. Fernandey
	L. Deuchaud,	Aug. Ivey.	

Prix du billet $5. La comité d'invitation se réunira tous les lundis et jeudis soirs. Il ne sera donné aucune invitation de dames après le 1er février, jour de la dernière réunion du comité. Les dames sont priées de présenter leurs cartes d'invitation à la porte, car personne ne sera admis sans carte. Il ne sera pas vendu de cartes pour messieurs à la porte le soir du bal. On peut se procurer des cartes d'invitation ou les recevoir à l'un des Directeurs du bal, ou au comité. Il sera délivré des cartes pour messieurs chez MM. Dreyfus, [illegible], Levee et Toulouse; F. Schumacher, au coin des rues Clouet et Grands Hommes; J. H. [illegible], rue St. Marie, No 185, du District; Pour de plus amples renseignements, s'adresser pour les renseignements à J. Dubaion, au coin des rues Levee et Toulouse. [illegible] Reinerth, au No 9 de la rue de Chartres, chez Domain.
1 janv—ouv fév.

I. O. O. F.

BAL PARE et INSIGNES ODD FELLOWS

Un bal paré sera donné par l'Ordre Indépendant des Odd Fellows JEUDI SOIR, 4 février 1864, au NOUVEAU THEATRE DE L'OPERA, au coin des rues Bourbon et Toulouse, au profit de la caisse de secours des veuves et des orphelins.
Les invitations pour dames se trouveront à la salle des Odd Fellows, et on pourra se procurer des cartes pour les dames et les messieurs au bureau du Grand Secrétaire, à l'Odd Fellows' Hall ou remises à l'un des directeurs.
Il ne sera pas émis d'invitations après mardi, 2 février

COMITÉ

M W O M L Holmes,	F. P. G. A. Augustin
D G M J B Beck	J. A. Brown,
R W G R H Bier,	J. Bridgewater
P G M H Morse,	G. Tomas
P D G M J U Hinder	R. Q. Abney
G Nunnery	P. G. The Morse
J. L. Harry	
G J Potter,	C H P W L Williams
N W W Sherburne	A. Estein
R L Bruce,	L. Bisney,
A Purcell	L. Rive
G W Rupp	V G J D'Cenner
A W Hunter	

19 janv—

POUR NEW YORK
Via la Havane.
Départ VENDREDI 5 février, à 8 h. A. M.
Le steamer neuf HAVANA, ha aussi. [illegible] partira pour New York, touchant à la Havane. Pour fret ou passage s'adresser au bureau de la compagnie. [illegible]
AVENDANO BROS,
31 janv rue de la Douane, No 16.

POUR NEW-YORK et la HAVANE
Départ SAMEDI, 6 février,
à 8 heures du matin,
Le steamship MORNING STAR, capitaine J. M. Courtenay, [illegible]
Pour fret ou passage, [illegible] s'adresser à
ELLIOTT & McKEEVER,
Tickets pour tout le voyage pour l'Angleterre et le Continent, par la ligne des steamers d'Inman partant de New York. ELLIOTT & McKEEVER,
Nov. 9, 1863. Rue Gravier, No 66.

Jour de départ JEUDI 4 courant à 5 heures A. M.
POUR LA COTE, et au-dessus de la [illegible]. Le beau bateau à vapeur NEBRASKA, capitaine [illegible], partira pour [illegible].
[illegible]

Pour Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires de la côte
Voyages réguliers deux fois par semaine.
Le paquebot MATTIE STEPHENS, capitaine [illegible], partira [illegible].
JOHN L. TITUS agent.

Partant aujourd'hui MERCREDI, à 5 heures
POUR PORT HUDSON ET BATON ROUGE.—Le beau paquebot J. H. RUSSELL, capitaine [illegible], partira [illegible].

POUR BATON ROUGE
Voyages réguliers deux fois par semaine
Pour Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires.
Le beau paquebot BLACKHAWK, [illegible], partira tous les MARDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M. [illegible]
W. G. BETTERTON,
7 janv No. 15, rue Bienville.

Paquebot pour le Bayou Lafourche
Deux fois par semaine.
Le beau bateau FAWN, capitaine W. R. Greathouse, Léo Baylé premier commis et Joseph Wilson, second commis, partira de la Nlle Orléans pour Thibodeauxville, Napoléonville et tous les ports intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la côte, MERCREDI à midi, et SAMEDI, à 5 heures P. M.—Les passagers et les expéditeurs sont priés de se pourvoir de passeports et de permis des autorités.
Le capitaine, M. Gwartney sera au débarcadère, au pied de la rue Conti, pour recevoir le fret pendant l'absence du bateau. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN L. TITUS, agent, au coin des rues Vieille Levée et Bienville au premier.
22janv—1m

POUR BATON ROUGE
Le magnifique paquebot régulier METEOR, capitaine C. L. Salisbury, J. B. Hano commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires tous les DIMANCHES, à 5 heures du matin et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Il partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, à 9 heures A. M. et tous les JEUDIS, à 10 heures A. M.
Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant d's'embarquer, et s'envoyer du fret à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à G. W. GRAHAM & Co. Agents,
1er fév— Nos 45 & 47, Front street.

Départs les MARDIS à 11 h. A. M.
et VENDREDIS à 4 P. M.
PAQUEBOT POUR LE BAYOU LAFOURCHE—Deux fois par semaine.—Le beau bateau neuf BELLE CREOLE, capitaine Webster Long, commis Jno. A. Purcell, part de la Nlle-Orléans pour Thibodeaux, Donaldsonville, et tous les ports intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la côte, les LUNDIS et vendredi à 4 heures P. M.
Les passagers devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer et d'envoyer des marchandises à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à LEVY & DIETER.
No 27, rue Carondelet
Le commis se tiendra sur la Levée au pied de la rue Bienville, pour recevoir le fret pendant l'absence du bateau.
6janv—1m

POUR NEW YORK.
Le brick JOHN SHERWOOD première classe, capitaine Smith, prend un chargement et partira pour New York. Pour reste du fret, s'adresser à W. J. REID,
3 fév rue des Magasins No 33.

AVIS
Le navire STE. GENEVIEVE, capitaine Picard, actuellement en charge pour le HAVRE, a quitté son mouillage du paquet 26, 2e District, pour le No 66, 4me District.
Il continue à recevoir du fret et des passagers
EUG. ROCHEREAU & Co,
26 janv—3 Nos 16 et 18, rue St. Louis.

POUR VERA CRUZ.
Ligne régulière.
La goëlette anglaise ZONONI, capitaine Juan Laine, partira sous peu pour le susdit port.
Pour fret ou passage, s'adresser No 365, rue Vieille Levée, entre Ursulines et St. Philippe, à
M. J. B. CORNIBE,
29janv de 10 heures A. M. à 5 h. P. M.

POUR LAGUNA—YUCATAN—Partira positivement le 5 au 10 février. Le fin voilier brick JESSIE RHYNAS, capitaine H. N. Carver, partira pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser chez
S. FERNANANDEZ & Co.,
125 Vieille Levée.
N. B.— Ce navire offre une bonne occasion pour le transport des artistes et des ouvriers émigrant à la Laguna, où leurs services sont requis. 19jan—10f

AVIS.
Les personnes qui désirent avoir des informations sur les marchandises que l'on peut acheter pour la Laguna (1 Carmen) Yucatan, peuvent s'adresser pour la Laguna No 4, au second, à M. Dechaux, qui leur donnera tous les renseignements désirables sur le climat et la richesse des terres. 19jan—10f

Pour Bordeaux ou le Havre
La barque française de première classe GUANTANAMO, capitaine Chaignan, du port de 300 balles de coton, attendue incessamment, prendra charge pour l'un des ports susdits, aussitôt son arrivée. Pour fret ou passage, s'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co,
5 janv 16 et 18, rue St. Louis.

POUR LA HAVANE.
Le beau navire français TAURUS, capitaine Blanc, est en chargement pour la Havane.
Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser au capitaine, à bord ou à
C. CAVAROC, & CO,
29janv—1f 118, rue Royale.

Restaurant St-Louis
Tenu par HENRI BARTHE,
Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon,
Chambres garnies pour habitants.
Salons pour noces et repas de famille.
Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.
M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en y joignant la maison voisine, annonce à MM. les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement, eux et leurs familles.

INDIGO DE GUATEMALA—2000 surons à vendre par GUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, Habillements, Chapeaux et Casquettes.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan, No 60, rue de Chartres.
MERCREDI 3 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No 60—
100 lots marchandises sèches et assorties.
—AUSSI—
100 lots habillements, chemises, &c.
—AUSSI—
Un grand assortiment de chapeaux.
—AUSSI—
Une caisse bottes connues légèrement avariées.
Conditions à la vente. 2 fév

40 caisses bottes, souliers et brodequins
PAR GABRIEL LEAUMONT, Encanteur
Salle d'encan 60, rue de Chartres
MERCREDI, 3 courant, à 10 heures, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 60—40 caisses bottes, souliers et brodequins. 3fév

Marchandises sèches et vêtements.
PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 38
MERCREDI, 3 février, à 10 heures du matin, il sera vendu—
Toiles d'Irlande, blanches et imprimées.
Jaconas blanc et mousseline unies.
Tulle et bobinet à moustiquaires,
Coton blanc et écru,
Drap bleu et coton,
Ginghams fins d'Ecosse,
Linons Pacific,
Mousseline brochées et Tape Check,
Flanelle toile 4/4
Cotonnades et satinet,
Cotonnades et stripes,
Coutil français fil,
Toile fine et lin pour draps
Flanelles grises rouges et brunes,
Bas blancs et bleus et fil, 7/4,
Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Barèges anglais unis et brodés,
Mousselines unies et brodées,
Bonneterie pour hommes, femmes et enfants,
Cravates et cordons, &c.
1 lots de vêtements comprenant un choix pour la saison. 2 fév.

Succession de George Street.
Assortiment de draps, garnitures pour tailleurs, tartes cole noire et articles pour tailleurs.
Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans No 19,895.
PAR HOFFMAN & MARKS
J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau, rue de Chartres, No 4
Il sera vendu, à l'enchère publique, lundi, huit février 1864 à 10 heures du matin, à notre magasin d'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 27 janvier 1864 dans la succession de George Street, No 19,895—
Un lot de draps, garnitures pour tailleurs, cartes de coton noir et articles pour tailleurs.
Conditions—comptant en billets du Trésor des E. U.
29 jan—3 7, 8 fév

Meubles acajou et noyer, Vaisselle et ustensiles de cuisine.
PAR FRANCIS FERNANDEZ,
R. GUTIERREZ, encanteur.
MERCREDI, trois du courant, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, sur les lieux, No 116, rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.
Le contenu de la susdite résidence consistant en meubles acajou et noyer pour salons, salles à manger, chambres à coucher, rideaux, tapis, linges, vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine, &c. 1fév

Meubles noyer et Vitrières.
PAR FRANCIS FERNANDEZ,
R. GUTIERREZ, encanteur.
JEUDI 4 du courant, à 11 heures du matin, rue Ste Anne, N. 64, entre Rampart et Treme—
Un lot de MEUBLES noyer, lits, armoire, table, miroir, &c
Aussi—Deux vitrières de magasin bien conditionnées. 1fév

Propriété au coin des rues Tonti et Ste Anne.
PAR FRANCIS FERNANDEZ,
R. GUTIERREZ, encanteur.
SAMEDI prochain, 6 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants, rue Exchange—
Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Ste Anne, St. Claude et Dumaine, ayant 30 pieds de face à la rue Ste Anne, 90 pieds de profondeur et la face de la rue Tonti, ensemble avec les bâtisses et améliorations y existant, consistant en une maison en briques ayant chambres, salles, cuisine et dépendances.
Les taxes et les frais seront payés jusqu'à l'adjudication.
Conditions—comptant.

Couverts en plaqué.
PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLZ, encanteur.
JEUDI 4 courant, il sera vendu à 10 heures du matin à notre salle d'encan No 45 et 47 rue de la Vieille Levée—
300 douz. couverts plaqué.
Conditions—comptant. 2 fév

Chapeaux, chaussures, marchandises sèches et linge fait
PAR E. ROGER & CO,
JOSEPH HOLZ, encanteur.
JEUDI 4 courant, il sera vendu à 10 heures du matin à notre salle d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
200 douz. chapeaux pour hommes et enfants,
75 caisses bottes, souliers et brodequins,
100 lots marchandises sèches et linge fait.
Conditions comptant. 2 fév

CAFÉ. CAFÉ. CAFÉ.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
Il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, jeudi, 4 février, à 10 heures, au magasin No 67 de la rue des Magasins.—
12 sacs café Rio pris avariés,
Conditions—comptant. 2 fév—2

PERDUS,
DEUX certificats de la Banque d'Amérique, No 54, pour 7 actions et No 55 pour 20 actions de ladite banque. Il a été pris à la banque demande de deux nouveaux certificats.
ALFRED KEARNEY,
27 janv—30 rue des Magasins No 86

J. PIFFAUT
A l'honneur de prévenir le public qu'il continue à rétamer et réparer les pianos et les orgues d'église comme par le passé. On le trouvera chez Mme Dudoussat, rue d'Espagne, No 39, 3me district, et chez M. Dudoussat, encoignure Royale et St Louis. 30 déc—3m

TRANSFERT DE MAGASIN.
M. J. BRANDNER, TAILLEUR, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de transférer son magasin de la rue de Chartres, No 137, au No 34 de la même rue, près Douane.
11 déc—3m

JOHN TOURO, Notaire
No 20, Passage de la Bourse.
S'OCCUPERA des affaires maritimes et commerciales, du règlement des avaries, de la rédaction des hypothèques et du courtage en général. 14 déc—3m

Marchand de groceries en gros
ET
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
C. A. CONWAY,
Vient d'ouvrir un grand établissement au coin des rues Commune et Tchoupitoulas, pour la commission des groceries en gros et les affaires de commission. Il reçoit des consignations des produits de l'Ouest. 18janv—1m

Bernard Turpin,
ENCANTEUR
ET
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No 93, rue de la Vieille Levée
Entre St Louis et Conti. 16 déc—3m

TRANSFERT DE MAGASIN.
M. E. BORDELOIS a transféré son magasin de vins et liqueurs au No 41, rue Vieille Levée.
Nouvelle Orléans, 19 novembre 1863. 19 nov—3m

E. BORDELOIS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
IMPORTATEUR de VINS, LIQUEURS, &c
41 .... Vieille-Levée 41
NOUVELLE ORLEANS. 19nov—3m

DIVERS.
30 BARRIQUES VIN ROUGE MEDOC,
[illegible]

AVIS.
LEON COUGET prévient ses amis ainsi que sa clientèle qu'il a rouvert un MAGASIN DE VINS, COGNAC et LIQUEURS, au No 21 rue Madison, pour le compte de M. Joseph Forgues. Il vendra du bon vin pour familles à 25 et 30 cts la bouteille.
29 janv—1m

AVET FRÈRES,
Aux Magasins Bleus,
COIN VIEILLE LEVÉE ET BIENVILLE,
REÇOIVENT en ce moment et vendent AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHE,
Un grand assortiment de groceries
—COMPRENANT—
1000 barils FARINE,
1000 caisses BOUGIES,
1000 caisses AMIDON,
500 barils PORC,
250 sacs CAFÉ,
200 boucauts SUCRE,
150 barillets GRAISSE,
160 fréquins BEURRE,
100 barils FEVES,
100 colis SUCRE en pain, écrasé et en poudre,
50 boucauts JAMBONS pressés au sucre,
50 barils GRU,
THE,
RIZ,
FROMAGE,
BACON,
MAQUEREAUX,
MORUE,
VINS,
LIQUEURS,
Et une grande quantité d'AUTRES ARTICLES.
17 janv—au 17 fév

Bureau de la Compagnie d'Assurance mutuelle de la Louisiane,
Au coin des rues Camp et Natchez.
UNE élection de Directeurs, pour un an à partir du deuxième lundi de mars prochain, aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI, 15 février 1864, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
27 janv—au 15 fév J. P. ROUX, secrétaire

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nlle Orléans, 30 janvier 1864.
UNE élection de neuf Directeurs de cette Banque par les actionnaires, aura lieu, conformément à la loi, au local de cette banque, LUNDI, 1 février prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi.
L. BERNARD,
30janv—au 8fév Caissier.

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,
201........Rue de Chartres........201
Entre Ste-Anne et Dumaine.
13 jan

VENTES A L'ENCAN.

Absynthe. Absynthe.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
MERCREDI, le 3 février, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 93, rue Vieille Levée—
60 caisses absynthe de Richard & Muller, importées.
25 do do de Carl et Guerrier
12 do do de H Chatanse
3 do do Julien
Conditions—Comptant.
N. B.—Les absynthes de Richard & Muller sont de qualité supérieure; les acheteurs sont invités à goûter avant la vente. 3fév

Vente hebdomadaire d'eaux de vie françaises, liqueurs groceries &c.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
MERCREDI, le 3 février 1864 à 10 1/2 heures A. M. Il sera vendu à l'encan au magasin No 93 rue Vieille Levée les articles suivants:
Eaux de vie françaises, vins rouges et blancs en barriques et en caisses, liqueurs françaises, et du pays, vin de Porto, Macaroni et Malaga, Absynthe et en caisses, épices, confitures, huile, sardines, amandes, tabac, eau de vie, cigares, cafés, thés, &c, &c.
—AUSSI—
27 paniers et caisses huiles d'olive de différentes marques pour clientèles et des [illegible]. 3fév

GROCERIES PROVISIONS ET LIQUEURS.
Jours réguliers de ventes de marchandises en magasin.
Les lundis, mercredis et vendredis
PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.
Il sera vendu, mercredi, 3 février, à 10 heures et demie, au magasin d'encan, rue du Camp, No 48, un assortiment général de GROCERIES. Eau de vie, whisky, gin, genièvre, eaux de vie, vins, &c. Egalement un lot de saindoux et de macarons, lard, [illegible] au papier.
Conditions—Comptant. 1 fév

200 balles de coton à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY.
JEUDI, 4 février, il sera vendu une heure, aux salles de ventes No 48 rue du Camp, 200 balles de coton. Bon connaissement, présentés à la vente.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 3fév

PHARMACIE A L'ENCAN.
PAR R. T. MONTGOMERY.
Il sera vendu vendredi 5 février à 1 heure et demie, sur les lieux, No 3 rue Dryades, par ordre de F. B. Fonders agent spécial de l'administration du département de Trésor, le contenu d'une pharmacie, avec ustensiles, &c.—Sera rendu à l'avance.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 3fév

Vente à l'encan du fonds et des installations d'un magasin de groceries en détail.
PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur,
Bureau, rue des Magasins No 12 au coin de Gravier.
Il sera vendu, mercredi, 3 février, à 11 heures du matin, au magasin de groceries au coin des rues Bienville et Ursulines, les installations, marchandises, balances, [illegible].

Magasin de groceries pour familles—Vente à l'encan.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Bureau, rue des Magasins No 12, au coin de Gravier.
Il sera vendu, jeudi, 4 courant, à 11 heures, [illegible].
[illegible]

PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau No 86, rue Royale, près St Louis.
Succession de E Duval—No 20,128
En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du [illegible], il sera vendu à l'encan, jeudi, le [illegible], du mois de [illegible], rue Dauphine No [illegible], entre les rues Dumaine et Ste Anne, savoir:
Un lot de meubles, [illegible].
Conditions—comptant en billets courants.
20janv

Succession d'Henry Faulkner—No 19,908
PAR J. B. CROZAT, encanteur.
Bureau, No 86, rue Royale.
En vertu d'un ordre de l'honorable J. B. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté du [illegible], il sera vendu à la Bourse des Négociants, rue Exchange, entre Conti et St. Louis, le [illegible], à midi—
Un lot de terre, situé dans le [illegible] du Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, [illegible]
Conditions—Comptant. Acte de vente [illegible]
3 fév—3 et 18 fév

Vente sans réserve d'une propriété rue Poète.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
Il sera vendu samedi, 6 février 1864, à midi, à la Bourse des Négociants rue Exchange, entre St Louis et Conti—
Un lot de terre, mesurant 31 pieds et 11 pouces de face à la rue Poète, sur 120 pieds de profondeur, entre Annunciation et Tchoupitoulas—Ensemble avec la MAISON en briques No 31, ayant deux chambres, galerie et [illegible] salles, latrines &c.
Conditions—comptant. 3fév

Vente sans réserve d'une propriété dans le 3me District.
PAR E. M. JACOBS encanteur.
Il sera vendu samedi, 6 février 1864, à midi, à la Bourse des Négociants rue Exchange, entre St Louis et Conti, [illegible].
[illegible]
Conditions: moitié comptant et le reste à crédit à un billet payable [illegible], avec intérêt de 8 pour cent et hypothèque.
Actes de vente [illegible] 3 fév

VENTES JUDICIAIRES.

Saml. L. Moss vs Geo A. Rosel.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 17,871—En vertu d'un jugement rendu le 16 de janvier 1864, [illegible] Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu mercredi, 10 de février 1864, à midi, à la Bourse des Négociants, rue Exchange, entre Conti et St. Louis [illegible].
Conditions—Comptant en papier de [illegible].
[illegible] JAS. E. DUNHAM, Shérif.

J. M. Wilson, exécuteur testamentaire de Hiram King vs G. B. Sanborn
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 19,108—En vertu d'un jugement [illegible] rendu le 18 janvier 1864 par la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu [illegible], la Bourse des Négociants, rue St Louis, entre Conti et St Louis [illegible], à midi
Un cheval bai, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant en billets du Trésor.
2 fév—1, 10, 18 JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

No 10,547.
Marie Félicité Valentin vs 2me Cour de District
Jean Duretin Degroy, son mari
DANS cette affaire la Cour, considérant les preuves et considérant que la demanderesse a suffisamment établi ce qu'elle allègue, il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait décret de divorce. [illegible]
Décret rendu le 25 janvier 1864.
Signé le 27 janvier 1864.
Signé J. B. WHITAKER, Juge.
Pour copie conforme,
A. MOREL,
28 janv—12 & 27 Député Greffier.

ALFRED BOULIGNY, Encanteur
Se charge de la vente de toutes propriétés foncières ou autres. Bureau, au Merchants & Auctioneers Exchange 12 janv—

AU PUBLIC.
Mme LABLANCHE,
La plus grande clairvoyante du monde, peut être consultée à sa résidence.
102..........RUE BIENVILLE..........102
Il n'est rien de plus étonnant que l'aptitude de cette étrangère dans l'art de deviner les choses, dit une dame, qui a été à la voir. Elle s'est même dit toutes les circonstances de ma vie. Parmi toutes les personnes qui ont consulté Mme Lablanche, une seule n'a pas été satisfaite. Elle est tout a fait extraordinaire, qu'elle sait dire les plus secrets de chaque jour de votre carrière. Qui donc, toutes les personnes qui l'ont consultée, [illegible].
Mme Lablanche demeure au No 102 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au-dessous de la rue du Canal.
Consultations en français et en anglais.
Prix modérés pour les dames et pour les messieurs.
27 déc—6m

PLUS DE DISTANCE
DIVINATION PREDICTION
PAR MADAME ADAH
Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Bureau de consultation, de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.
15nov—3 fév Rue St. Louis, No 90.

MODES.
Mme RENAUD LEPETIT,
Encoignure Toulouse et Royale
Mme RENAUD LEPETIT, arrivant de Paris, annonce aux Dames qu'elle vient d'ouvrir un magasin de modes, où elle a un choix de confections pour chapeaux et coiffures de dames et enfants.
PARURES DE BALS ET MARIAGES. 10nov—3m

Chapeaux ! Chapeaux !
25, Rue des Magasins, 25.
Le soussigné offre à vendre aux citoyens de la Nouvelle Orléans un très beau choix de chapeaux français et américains, par colis ou par douzaines.
Il reçoit, par chaque steamer, un assortiment de nouveaux genres.
Manufacture à Brooklyn, New York.
14 nov—1m R. B. BENEDICT

Changement de domicile.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE,
156, rue du Canal, près de la rue Rampart, a transféré son domicile dans l'ancienne maison du Dr. Fortin. Il continue à exercer sa profession toutes les branches de l'art du dentiste.
Consultations en français et en espagnol et en anglais.
janv—1m

CHAMBRES GARNIES
CHAMBRES garnies à louer, dans une famille française, No 185.

A LOUER.
A LOUER—Le premier étage de la belle bâtisse de l'angle des rues Canal et Carondelet. S'adresser au magasin de DETER.

AVIS.
Le magasin de Pianos de A. PERRIER est transféré pour le moment encoignure Royale, Nos 2 & 12, entre les rues St. Philippe et Ursulines.
29 dec—1m

AVIS.
On demande à acheter un PIANO FORTE, à son prix, s'adresser [illegible], dans la boutique [illegible].
6 nov—1